



The Africa Declaration on Artificial Intelligence *La Déclaration Africaine sur l'Intelligence Artificielle*

1. Preamble

WHEREAS leaders from Africa have gathered in Kigali, Rwanda, on 4th April 2025.

RECOGNIZING the transformative potential of Artificial Intelligence (AI) as outlined, and in alignment with the African Union Continental Strategy on AI, Smart Africa AI for Africa Blueprint, AU Data Policy Framework, AU Convention on Cybersecurity and Personal Data Protection, and the United Nations Global Digital Compact.

HAVING REGARD to the foundational outcomes established at the AI Summits convened in Bletchley Park, Seoul, and Paris.

ACKNOWLEDGING the unique opportunities, risks, and challenges that AI presents for our continent and the exponential pace of development and adoption.

REAFFIRMING our commitment to the African Union's Agenda 2063 and the United Nations Sustainable Development Goals.

NOW, THEREFORE, we hereby present the following Declaration:

2. Guiding Principles and Objectives

2.1. Guiding Principles

2.1.1. Sovereignty, inclusivity, and diversity in African AI design and deployment should benefit all African communities and reflect Africa's strategic priorities, shared values, and diverse cultural contexts.

1. Préambule

CONSIDÉRANT que des dirigeants d'Afrique se sont réunis à Kigali, au Rwanda, le 4 avril 2025.

RECONNAISSANT le potentiel transformateur de l'Intelligence Artificielle (IA) tel que décrit, et en alignement avec la Stratégie Continentale de l'Union Africaine sur l'IA, le Schéma Directeur de Smart Africa sur l'AI pour l'Afrique, le Cadre de Politique de Données de l'UA, la Convention de l'UA sur la Cybersécurité et la Protection des Données Personnelles, et le Pacte Numérique Mondial des Nations Unies.

TENANT COMPTE des résultats fondamentaux établis lors des Sommets sur l'IA organisés à Bletchley Park, Séoul, et Paris.

RECONNAISSANT les opportunités, risques, et défis uniques que l'IA présente pour notre continent et le rythme exponentiel de développement et d'adoption.

RÉAFFIRMANT notre engagement envers l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

NOUS PRÉSENTONS PAR LA PRÉSENTE la déclaration suivante:

2. Principes Directeurs et Objectifs

2.1. Principes Directeurs

2.1.1. La souveraineté, l'inclusivité, et la diversité dans la conception et le déploiement de l'IA africaine devraient bénéficier à toutes les communautés africaines et refléter les



2.1.2. *Safeguards must be implemented to prevent harm and protect privacy, ethics, transparency, and explainability while prioritizing human dignity, rights, freedoms, and environmental sustainability.*

2.1.3. *Regional, global, and public-private collaboration are essential to prioritize and invest in domestic capabilities and infrastructure, ensuring the long-term sustainability and inclusive growth of AI technologies in Africa.*

2.2. Objectives

2.2.1. *To leverage the potential of AI to drive innovation and competitiveness to advance Africa's economies, industries, and societies.*

2.2.2. *To position Africa as a global leader in ethical, trustworthy, and inclusive AI adoption.*

2.2.3. *To foster the sustainable and responsible design, development, deployment, use, and governance of AI technologies in Africa.*

3. Key Commitments

3.1. Talent

3.1.1. *We shall develop a pipeline of AI practitioners who can meet the needs of the continent by establishing:*

3.1.1.1. *Continent-wide AI education initiatives with curriculum development for youth at all levels*

3.1.1.2. *Adapted higher learning institution curricula that provide globally competitive AI skills*

3.1.1.3. *Increased AI research capacity in higher learning institutions by strengthening PhD*

priorités stratégiques, les valeurs partagées, et les divers contextes culturels de l'Afrique.

2.1.2. *Des mesures de protection doivent être mises en œuvre pour prévenir les préjudices et protéger la vie privée, l'éthique, la transparence, et l'explicabilité tout en donnant la priorité à la dignité humaine, aux droits, aux libertés, et à la durabilité environnementale.*

2.1.3. *La collaboration régionale, mondiale, et public-privé est essentielle pour prioriser et investir dans les capacités et infrastructures nationales, assurant la durabilité à long terme et la croissance inclusive des technologies d'IA en Afrique.*

2.2. Objectifs

2.2.1. *Exploiter le potentiel de l'IA pour stimuler l'innovation et la compétitivité afin de faire progresser les économies, les industries, et les sociétés africaines.*

2.2.2. *Positionner l'Afrique comme un leader mondial dans l'adoption d'une IA éthique, fiable, et inclusive.*

2.2.3. *Favoriser la conception, le développement, le déploiement, l'utilisation, et la gouvernance durables et responsables des technologies d'IA en Afrique.*

3. Engagements clés

3.1. Talent

3.1.1. *Nous développerons un véhicule permettant de créer et retenir des praticiens de l'IA capables de répondre aux besoins du continent en mettant en place :*

3.1.1.1. *Des initiatives d'éducation à l'IA à l'échelle du continent avec le développement de*



programs in Africa and scaling research capacity through strategic international partnerships

programmes scolaires pour les jeunes à tous les niveaux

3.1.1.4. Programs that will inform and empower citizens to be aware of the benefits and risks of AI through AI awareness and AI literacy training.

3.1.1.2. Des programmes adaptés d'établissements d'enseignement supérieur qui fournissent des compétences en IA compétitives au niveau mondial

3.1.2. We endorse the creation of an African AI Scientific Panel, which shall consist of AI experts from Africa and the diaspora, to advocate for contextually relevant, evidence-based research on the risks, opportunities, and socio-economic impact of AI in Africa, providing a knowledge base for policymakers, researchers, and practitioners.

3.1.1.3. Une capacité accrue de recherche en IA dans les établissements d'enseignement supérieur en renforçant les programmes de doctorat en Afrique et en développant la capacité de recherche grâce à des partenariats internationaux stratégiques

3.1.1.4. Des programmes qui informeront et habiliteront les citoyens à connaître les avantages et les risques de l'IA grâce à des formations de sensibilisation et d'alphabétisation à l'IA.

3.2. Data

3.2.1. We shall establish a framework for African open data sets and open AI models, facilitating the collection, digitization, and interoperability of key datasets in critical sectors, such as healthcare, agriculture, education, and climate resilience and adaptation.

3.1.2. Nous approuvons la création d'un Panel Scientifique Africain sur l'IA, qui sera composé d'experts en IA d'Afrique et de la diaspora, pour promouvoir une recherche contextuelle pertinente et fondée sur des preuves sur les risques, les opportunités, et l'impact socio-économique de l'IA en Afrique, fournissant une base de connaissances pour les décideurs politiques, les chercheurs, et les praticiens.

3.2.2. In compliance with the AU Data Policy Framework, national data protection laws, and global best practices, we shall develop robust data governance mechanisms, ensuring security and privacy through standardized data formats, metadata, exchange protocols, and encryption standards.

3.2. Données

3.2.3. To safeguard African data, we shall incorporate data practices and systems that promote diversity, inclusion, consumer protection, and intellectual property rights

3.2.1. Nous établirons un cadre pour les ensembles de données ouvertes africaines et les modèles d'IA ouverts, facilitant la collecte, la numérisation, et l'interopérabilité des ensembles de données clés dans des secteurs critiques, tels que la santé, l'agriculture, l'éducation, et la résilience et l'adaptation climatiques.



that lead to equitable benefits and just outcomes for all.

3.3. Compute Infrastructure

3.3.1. We shall ensure the deployment of distributed sovereign compute infrastructure supporting all regions of the continent.

3.3.2. We shall ensure that ecosystem enablers, including academic institutions, research centers, and startups, will have access to affordable high-performance computing (HPC) resources.

3.3.3. We shall establish regional data centers with HPC connected through a continental high-speed network and build robust cybersecurity measures to safeguard data integrity and resilience, optimizing compute resources with minimal carbon footprint.

3.4. Market

3.4.1. We shall establish regional AI incubation and scaling hubs that support African-led AI innovation with commercial potential, working with the funding ecosystem to facilitate access to capital.

3.4.2. We shall adopt an “Africa-first” approach to AI procurement and leverage African Continental Free Trade Area (AfCFTA) to facilitate cross-border scaling of projects, products, and services. This effort will include an African AI innovation sandbox, an AfCFTA regulatory sandbox, and AI research centers.

3.5. Investment

3.5.1. A \$60 billion Africa AI Fund will be established, leveraging public, private, and philanthropic capital, to create a safe, inclusive, and competitive African AI

3.2.2. Conformément au Cadre de Politique de Données de l'UA, aux lois nationales sur la protection des données, et aux meilleures pratiques mondiales, nous développerons des mécanismes robustes de gouvernance des données, assurant la sécurité et la confidentialité grâce à des formats de données standardisés, des métadonnées, des protocoles d'échange et des normes de chiffrement.

3.2.3. Pour sauvegarder les données africaines, nous intégrerons des pratiques et des systèmes de données qui favorisent la diversité, l'inclusion, la protection des consommateurs, et les droits de propriété intellectuelle conduisant à des avantages équitables et des résultats justes pour tous.

3.3. Infrastructure de Calcul

3.3.1. Nous assurerons le déploiement d'une infrastructure de calcul souveraine distribuée soutenant toutes les régions du continent.

3.3.2. Nous veillerons à ce que les facilitateurs de l'écosystème, y compris les institutions académiques, les centres de recherche et les startups, aient accès à des ressources de calcul de haute performance (“high-performance computing” ou HPC) abordables.

3.3.3. Nous établirons des centres de données régionaux avec HPC connectés par un réseau continental à haute vitesse et mettrons en place des mesures de cybersécurité robustes pour sauvegarder l'intégrité des données et la résilience, optimisant les ressources de calcul avec une empreinte carbone minimale.



economy through foundational and catalytic investment.

3.5.2. *The Fund shall invest in developing and expanding AI infrastructure, scaling African AI enterprises, building a robust pipeline of AI practitioners, and strengthening domestic AI research capabilities, while upholding principles of equity and inclusion.*

3.6. Governance

3.6.1. *We shall support adopting innovative and responsible national AI policies and governance frameworks aligned with the African Union AI Continental Strategy.*

3.6.2. *To streamline policy and regulatory approaches in Africa, we support establishing a continent-wide knowledge-sharing platform to inform best practices in AI governance, including policy toolkits and AI regulatory sandboxes.*

3.6.3. *To enable harmonization with national frameworks, we will promote intergovernmental and regional cooperation, including robust frameworks for cross-border data flows.*

3.7. Institutional Cooperation

3.7.1. *We endorse the establishment of the Africa AI Council, under the leadership of the Smart Africa Steering Committee which is co-chaired by the African Union Commission and the International Telecommunications Union, to ensure high-level engagement and strategic alignment with continental and global digital transformation efforts.*

3.7.2. *We recognize the strategic role the Council will play in shaping Africa's position within the global AI economy by leveraging experts*

3.4. Marché

3.4.1. *Nous établirons des pôles régionaux d'incubation et de développement de l'IA qui soutiennent l'innovation africaine en IA avec un potentiel commercial, travaillant avec l'écosystème de financement pour faciliter l'accès au capital.*

3.4.2. *Nous adopterons une approche "Afrique d'abord" pour l'approvisionnement en IA et tirerons parti de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) pour faciliter le développement transfrontalier de projets, produits et services. Cet effort comprendra un bac à sable d'innovation en IA africaine, un bac à sable réglementaire ZLECAf et des centres de recherche en IA.*

3.5. Investissement

3.5.1. *Un Fonds Africain pour l'IA de 60 milliards de dollars sera créé, mobilisant des capitaux publics, privés, et philanthropiques, pour créer une économie africaine de l'IA sûre, inclusive et compétitive grâce à des investissements fondamentaux et catalytiques.*

3.5.2. *Le Fonds investira dans le développement et l'expansion de l'infrastructure d'IA, le développement des entreprises africaines d'IA, la constitution d'un solide vivier de praticiens de l'IA et le renforcement des capacités nationales de recherche en IA, tout en respectant les principes d'équité et d'inclusion.*

3.6. Gouvernance

3.6.1. *Nous soutiendrons l'adoption de politiques nationales d'IA innovantes et responsables, et de cadres de gouvernance alignés sur la*



from government, private sector, civil society, and academia.

IN WITNESS WHEREOF, we, the undersigned ministers and officials, duly authorized to that effect, have signed this Declaration.

DONE at Kigali, Rwanda, this fourth day of April two thousand and twenty-five.

Signatories:

African Union

Smart Africa

Algeria

Angola

Benin

Botswana

Burkina Faso

Burundi

Cabo Verde

Cameroon

Central African Republic

Chad

Comoros

Côte d'Ivoire

Djibouti

Egypt

Equatorial Guinea

Eswatini

Ethiopia

Gabon

Gambia

Stratégie Continentale d'IA de l'Union Africaine.

3.6.2. Pour rationaliser les approches politiques et réglementaires en Afrique, nous soutenons l'établissement d'une plateforme de partage des connaissances à l'échelle du continent pour informer sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance de l'IA, y compris des boîtes à outils politiques et des bacs à sable réglementaires pour l'IA.

3.6.3. Pour permettre l'harmonisation avec les cadres nationaux, nous promovons la coopération intergouvernementale et régionale, y compris des cadres robustes pour les flux de données transfrontaliers.

3.7. Coopération Institutionnelle

3.7.1. Nous approuvons la création du Conseil Africain de l'IA, sous la direction du Comité de Pilotage de Smart Africa qui est coprésidé par la Commission de l'Union Africaine et l'Union Internationale des Télécommunications, pour assurer un engagement de haut niveau et un alignement stratégique avec les efforts continentaux et mondiaux de transformation numérique.

3.7.2. Nous reconnaissons le rôle stratégique que le Conseil jouera dans la définition de la position de l'Afrique au sein de l'économie mondiale de l'IA en mobilisant des experts du gouvernement, du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire.

EN FOI DE QUOI, nous, les ministres et représentants soussignés, dûment autorisés à cet effet, avons signé la présente déclaration.



Ghana
Guinea
Guinea-Bissau
Kenya
Lesotho
Liberia
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritania
Mauritius
Morocco
Mozambique
Namibia
Niger
Nigeria
Republic of the Congo
Rwanda
São Tomé and Príncipe
Senegal
Sierra Leone
Somalia
South Africa
South Sudan
Sudan
Togo
Tunisia
Uganda
Zambia

FAIT à Kigali, Rwanda, ce quatrième jour d'avril deux mille vingt-cinq.

Signatures :

Smart Africa
L'Union Africaine
Algeria
Angola
Benin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cabo Verde
Cameroon
Central African Republic
Chad
Comoros
Côte d'Ivoire
Djibouti
Egypt
Equatorial Guinea
Eswatini
Ethiopia
Gabon
Gambia
Ghana
Guinea
Guinea-Bissau
Kenya
Lesotho



Zimbabwe

Liberia

Madagascar

Malawi

Mali

Mauritania

Mauritius

Morocco

Mozambique

Namibia

Niger

Nigeria

Republic of the Congo

Rwanda

São Tomé and Príncipe

Senegal

Sierra Leone

Somalia

South Africa

South Sudan

Sudan

Togo

Tunisia

Uganda

Zambia

Zimbabwe